

## Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du mercredi 28 avril 2021

### 34 présents

ABSIL Carole, BINGEN Benjamin, BOONE Catherine, CELIS Michel, COGET Jean-Michel, COOREMANS, Jérôme, de LICHTERVELDE Wauthier, DELADRIÈRE Marc, DELHAISE Rudy, DEMOULIN Bernard, DESCAMPS Pascal, DOHOGNE Régis, DORVAL Grégory, GERADON Céline, GILOT Roland, GODFRIND Bernard, HANCE Véronique, JOURNEE Stéphane, KLEPPER Catherine, LAMBERT Françoise, MANNENS Cosette, PALUMBO Pietro, PAULUS Benoît, PETIT Philippe, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, ROUXHET Frédéric, SAINT-AMAND Fabienne, SIMON Catherine, TUBIER Aurélie, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel, VERCOUTERE Véronique.

### 6 excusés

DANTINNE David, DEBRUN Edouard, MICLOTTE Jessica, ORBAN Xavier, PETIT-LAMBIN Véronique, TUBIER Aurélie.

**Membres invités :** CAMERMAN Julie (présente), DOZIER Christophe (excusé), DUCOEUR Jocelyne (excusée), SCHLEYPEN Michel (excusé).

**Pour l'Administration communale :** Marc WANBECQ, agent-relais de l'ODR.

**Pour la FRW :** Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG, agents de développement.

### Introduction

Rudy Delhaise, président de la CLDR accueille et remercie les membres de leur présence. Il fait remarquer que lors de la réunion précédente, les élus ont pris majoritairement la parole. Le souhait pour cette réunion est de dédier un temps de parole plus important aux citoyens.

Le compte-rendu de la dernière réunion du 30 mars est approuvé.

Céline Geradon nous a envoyé une remarque après approbation du PV liée à un élément manquant dans le PV du 30 mars :

*Pour "Aménagement dans le bois de Mehaigne (parcours forestiers/didactiques, sentier), il avait été proposé en séance d'élargir la proposition, notamment pour potentiellement financer la création de panneaux didactiques permanents à Aische-en-Refails ou d'autres initiatives.*

Note de la rédaction : nous proposons de l'intégrer.

## Rappel du contexte

Aurélie Vandenberg rappelle l'objectif de la réunion qui est de finaliser l'exercice de priorisation des projets, les volets mobilité et infrastructures n'ayant pu être abordés lors de la réunion précédente.

Un focus est prévu sur les infrastructures, avec la proposition de revenir à des critères objectifs pour classer les fiches dans les différents lots.

Les fiches-projets «mobilité » ont été présentées au conseiller mobilité afin de vérifier la faisabilité des différents projets dans le temps, et la cohérence par rapport à leur priorisation dans le Plan Communal de Mobilité. Un point d'attention a été soulevé quant aux moyens humains limités pour suivre ces projets en parallèle, d'autant plus que Wallonie Cyclable sera un projet conséquent. Sur base de cette discussion, et des remarques envoyées par des membres de la CLDR, la FRW vient directement avec une proposition de priorité. Ceci est en phase avec la volonté ressentie de la CLDR d'avancer concrètement sur ces projets.

Un rappel des points d'attention est ensuite fait avant d'entrer dans le vif du sujet.

- Le **lot 0 rassemble les actions déjà initiées** et qui ne sont pas éligibles à un subside de développement rural. Ce lot a son importance pour assurer le suivi de ces actions au fil du temps, et permet de montrer le dynamisme dont fait preuve la commune lors de l'étape d'approbation du PCDR par la Ministre ;
- Un nombre de **15 projets en lot 1 et 15 projets en lot 2** sont visés afin de garder un certain réalisme dans la faisabilité ;
- Importance des **projets transversaux**, qui bénéficient au plus grand nombre, et qui ont un impact sur le climat – énergie – ressources ;
- Etre attentif à **l'équilibre et équité entre villages**.

Le *processus de décision* utilisé est similaire à la réunion précédente : pouce vers le haut (OK) – pouce horizontal (je peux vivre avec) – pouce vers le bas (non, avec argument pour une meilleure proposition).

Les participants n'ont pas d'objection avec le déroulement proposé pour la soirée.

## Mobilité

Il est rappelé que la thématique mobilité regroupe 13 projets (1 en lot 0, 3 en lot 1, 3 en lot 2 et 6 en lot 3), ce qui en fait un sujet phare du PCDR, répondant ainsi aux nombreuses demandes citoyennes.

Laetitia Urbanczyk passe en revue les remarques remontées par des membres de la CLDR ainsi que les propositions faites suite à l'entretien avec le conseiller en mobilité. Les points qui ressortent sont :

- *3.4 Organisation et regroupement des déplacements en lien avec les écoles* : ce projet nécessite des moyens humains et donc de trouver des porteurs. La proposition est de **remonter le projet en lot 0** et de proposer au GT mobilité de lancer la dynamique en contactant les écoles et associations, afin d'identifier les besoins et trouver des porteurs.

- 2.1 *Sensibilisation à la problématique de la mobilité* : ce sujet sera déjà partiellement traité avec le développement du réseau cyclable. Au vu des moyens humains limités, il est proposé de **garder cette fiche en lot 2**.
- 2.2 *Mise en place de ralentisseurs sur voiries régionales* : il est proposé d'appeler « dispositifs de ralentissement » plutôt que ralentisseurs, pour englober tous les types d'aménagement visant à réduire la vitesse sur les routes. Certaines actions ont déjà été mises en place, en fonction des opportunités qui se présentent. La proposition est de **laisser la fiche en lot 2** afin de bénéficier de subsides et appuis potentiels.
- 3.8 *Mise en place d'une politique de stationnement automobile* : des marquages et une signalisation ont déjà été réalisées. D'autres actions seront réalisées en fonction des opportunités. La proposition est de **laisser la fiche en lot 3**.

Sur base de ces informations, une proposition est faite à la CLDR, qui n'émet aucune objection.

<b>Proposition :</b>	
<p><b>Lot 0</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de relais mobilité par village</li> <li>• <b>Organisation et regroupement des déplacements en lien avec les écoles</b></li> </ul> <p><b>Lot 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un réseau cyclable et le faire vivre</li> <li>• Création d'un réseau piéton par village</li> <li>• Sécuriser les traversées du RAVeL</li> </ul> <p><b>Lot 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la problématique de mobilité (vitesse, stationnement...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation des principaux arrêts de bus des différents villages</li> </ul> <p><b>Lot 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une politique de stationnement automobile</li> <li>• Augmentation des équipements pour le stationnement vélo</li> <li>• Solutions au trafic sur la rue de la Terre Franche à Leuze-Longchamps</li> <li>• Renforcement du transport à la demande avec appui de bénévoles</li> <li>• Mesures d'accompagnement du transport de marchandises et du charroi agricole</li> </ul>

Prise de température : pas de désaccord

Sur base de cela, voici les points proposés pour le prochain GT mobilité :

- Mobilisation autour de la dynamique « regroupement des déplacements écoles »
  - Rédaction d'un courrier-type pour les écoles pour identifier les besoins et porteurs potentiels
  - Contact d'associations (partenaires potentiels)
- Définition du profil de « relais mobilité »
  - Bien cadrer son rôle (réaliste par rapport aux attentes citoyennes)
  - Prise en compte des différents modes de déplacement
  - Récolte de l'avis de l'Administration sur le profil proposé

*Volontaires pour participer au GT mobilité* : Régis Dohogne, Jean-Michel Coget, Anne Pascale Pierman, Emmanuel Van Ravestyn. Un appel sera lancé par e-mail également. La date du prochain GT mobilité est à fixer.

## Infrastructures

Aurélie Vandenberg présente la grille reprenant le taux d'équipements de chaque village avec une correction apportée pour Boneffe, car la plaine de jeux/piste de pétanque proche de l'abbaye n'avait pas été prise en compte → le critère passe de 0 à 1.

Un temps de parole donné à chaque village peu équipé pour faire l'inventaire des équipements présents et vérifier les pourcentages d'équipement évalués.

### 1. Tour des 8 villages les moins équipés

## Equipement, opportunité/urgence

	Salle	Place	Jeux/ sport	Σ	%	Opportunité/ urgence	
1	Hanret	0,5	0	0	0,5	17	
	Taviers	0,5	0,5	0	0	33	
	Bolinne/ Harlue	0,5	0,5	0	1	33	x Enfouissement bulle à verres 2023
	Branchon	1	0	0	1	33	x Travaux de la voirie
	Liernu	0,5	0,5	0	1	33	x Déménagement de l'école
	Noville-sur-Mehaigne	0,5	0,5	0	1	33	
	Saint-Germain	1	0	0	1	33	
	Upigny	1	0,5	0	1,5	50	
2	Mehaigne	1	1	0	2	67	
	Warêt-la-Chaussée	1	0,5	0,5	2	67	
	Boneffe	1	0,5	1	2,5	83	
	Dhuy	0,5	1	1	2,5	83	x Bâtiment insalubre
	Eghezée	0,5	1	1	2,5	83	
	Leuze	1	0,5	1	2,5	83	
	Longchamps	1	0,5	1	2,5	83	
	Aische-en-Refail	1	1	1	3	100	
Les Roscailles	1	1	1	3	100		

Gris = Pas de fiche-projet  
 Présence et convient = 1  
 Présence mais ne convient pas = 0,5  
 Non présent = 0

Pour chaque village, Aurélie passe en revue les équipements avec l'appui de photos et rappelle la ou les fiches-projets infrastructures associées. Ensuite, la parole est donnée à un citoyen du village pour compléter et commenter ces informations.

**Hanret (17%):** Stéphane Journée confirme que les abords de la petite académie est le lieu le plus propice à l'installation d'une aire récréative. Il insiste sur l'importance de sécuriser la connexion entre les 2 parties du village, de part et d'autre de la nationale, pour rendre accessible le futur espace aménagé. D'après lui, cette connexion est même un enjeu plus important que l'aménagement de l'espace. Il propose une passerelle ou un tunnel accessible aux piétons et cyclistes pour traverser la nationale. Véronique souligne par écrit que l'intérêt est d'autant plus grand que la Commune vient d'obtenir une boucle éghezéenne sur le Réseau point nœud venant de Frocourt et allant vers la Vallée par la rue du Broux. Jean-Michel Coget et Pietro Palumbo (par écrit) ajoutent que cette passerelle pourrait éventuellement s'intégrer dans le réseau "cyclo-piéton" (Projet mobilité). Cette passerelle pourrait aussi profiter aux villages voisins. Une autre option proposée par écrit est un feu rouge avec bouton d'appel. Un aménagement de la route de Wasseige, côté Vallée, serait également nécessaire.

**Taviers (33%):** Catherine Klepper confirme la pertinence du lieu pressenti pour l'aménagement de l'espace convivial. La place sert plutôt de parking et ne mériterait même pas le critère 0,5. Par rapport à la salle, la seule salle existante est celle de la buvette de foot, et les habitants considèrent que le critère de 0,5 doit être modifié en 0. Rudy Delhaise confirme que c'est une infrastructure communale, qui n'est utilisée que pour le foot. Le besoin d'aménagement de la place est plus important que la salle (il y en a ailleurs pas loin). Jean-Michel relève que la problématique liée à la nationale est identique à Hanret. Rudy Delhaise précise que le projet de sécurisation du carrefour Basse Tige a été validé. Taviers serait donc équipé à 17% au lieu de 33%.

**Bolinne/Harlue (33%):** Jean-Michel Coget confirme que la salle est un lieu central qui peut créer lien entre Bolinne et Harlue. La salle existante est utilisée pour le tennis de table. Rudy Delhaise précise qu'elle appartient à la commune et qu'elle est également louée pour des mariages, réunions,...

La place est occupée en partie comme parking par les employés d'une entreprise. Bolinne fait également face au problème de traversée de la nationale. Carol Absil attire l'attention sur le fait qu'une réflexion devrait être menée pour avoir une offre récréative adaptée à différents âges par zone de commune. C'est en lien avec l'étude menée par l'Accueil Temps Libre (ATL) sur les plaines de jeux.

**Branchon (33%):** Régis Dohogne soulève également la problématique de la nationale, en proposant un feu rouge à bouton pour sécuriser sa traversée. La salle est en travaux depuis 2 ans et les habitants de Branchon espèrent pouvoir l'utiliser pour la fête de Saint-Nicolas. L'aménagement de l'espace du Bâty devrait faire l'objet d'une concertation avec les riverains et de l'association du village (le Bled), et comprendre également l'aménagement de la mobilité (ralentisseurs). Lors d'une visite sur la place, ils ont été surpris de voir que certains arbres allaient être abattus, sans concertation avec les riverains. Marc Wanbecq confirme que ces peupliers ont atteint leur maturité et constituent dès lors un risque de chute. En concertation avec le DNF, un permis d'urbanisme a été introduit pour l'abatage et l'exploitation. Une replantation est prévue avec des essences d'une plus grande longévité : chênes du marais et peupliers en alternance. Les peupliers permettent de prévenir la montée des eaux. Anne-Pascale Pierman mentionne la présence du terrain de pétanque autour duquel certains aménagements comme des bancs pourraient rendre l'espace convivial de manière peu onéreuse, d'autant que cet espace est à l'écart de la route.

**Liernu (33%):** Caherine Simon confirme que la demande de déménagement de l'école a été envoyée à la Fédération Wallonie Bruxelles pour aménager 5 classes dans le presbytère. Ceci permet d'éviter la traversée dangereuse de la route entre l'école libre et l'école communale. L'espace-garage en dessous pourrait être utilisée comme espace vitrine pour la mise en avant du gros Chêne. L'aménagement de la place devra tenir compte d'un espace dédié au dépose-minute pour les élèves, à l'avant du presbytère. Le phasage de l'aménagement de cette place devra tenir compte du déménagement, dont la date n'est pas encore connue (dossier en cours).

Marc Deladrière relève que Liernu attire les visiteurs avec le gros Chêne. Cela confirme l'importance d'intégrer le tourisme dans la fiche afin de mettre le site en valeur.

**Novile-sur-Mehaigne (33%):** Bernard Godfrind mentionne que la place sert de stationnement. La salle a été équipée d'un nouveau chauffage à pellets. Son aménagement reste sommaire et n'est pas occupable en tant que tel, d'où la demande de rénovation. Les projets de petite infrastructure sportive n'ont pas abouti jusqu'à présent. Le village est également traversé par une nationale dangereuse (4<sup>ème</sup> carrefour le plus dangereux d'Eghezée). Rudy Delhaise précise qu'une demande a été faite pour installer un radar aussi sur Noville (dossier au SPW). Pour l'aménagement du carrefour et de la nationale, un dossier est également en cours (plan d'aménagement reçu).

Plusieurs étapes sont encore nécessaires avant d'espérer débloquer un budget. Par rapport au presbytère, les nouveaux logements pourront accueillir plusieurs locataires dès l'été, et le jardin derrière le presbytère est en cours de nettoyage pour y implanter la PISC et faciliter l'installation d'un parcours santé. Cosette se demande comment gérer les places de parking par rapport au restaurant. Rudy Delhaise répond qu'ils seront placés à la place des blocs en béton. Les arbres remarquables resteront sur l'espace. L'aménagement de l'espace récréatif n'est pas repris dans le PCDR puisqu'il fait déjà partie des plans de la Commune.

**Saint-Germain (33%)**: Bernard Demoulin mentionne que la salle des fêtes est en moyen état, mais que des subsides sont en cours pour remplacer les fenêtres etc,... Une fête de village est organisée chaque année, ainsi qu'un tournoi de pétanque et une chasse aux œufs sur des terrains privés (parc du château et terrain sur la rue Montulet). Un nouvel endroit serait bienvenu pour ces événements, ainsi que des modules de jeux.

**Upigny (50%)** : Philippe Petit mentionne qu'il serait utile d'ajouter quelques escaliers le long de la route devant l'église pour faciliter l'accès à la place, et faire en sorte qu'elle ne serve pas de parking. La salle n'est pas en bon état et des travaux sont prévus en 2021.

## 2. Tour rapide des 9 villages équipés à plus de 50%

Aurélié Vandenberg passe en revue les équipements et fiches projet des villages considérés comme mieux équipés, puis laisse place à la discussion afin de relever des précisions et ajustements qui serviront pour la suite.

### Discussions :

- Grégory Dorval remarque que le pourcentage d'équipement (87%) est surestimé à Boneffe car la plaine de jeux est modeste (déjà bien mais peut être améliorée). De plus, la salle de Boneffe est fréquemment utilisée par les villages voisins, ce qui est un critère pertinent pour l'impact inter-villages.
- Catherine Klepper demande à qui appartient le terrain dans le cas de potagers collectifs de Longchamps. Rudy Delhaise répond que ce sont des terrains communaux mis à disposition.
- Maryse Pirotte remarque que le pourcentage n'est pas calculé en fonction du nombre d'habitants. De ce point de vue, les plus gros villages devraient être favorisés car les infrastructures profiteraient au plus grand nombre. Aurélié Vandenberg confirme que la pondération n'a pas été faite sur cette base-là.
- Au vu de la problématique en matière de mobilité douce en ce qui concerne la traversée de nationales structurantes au sein de tous les villages, Roland suggère une étude globale sur les besoins en matière de mobilité afin de favoriser la circulation au sein des villages et la connexion entre les villages. Ce point sera transmis au GT mobilité.
- A Warêt-la-Chaussée, Emmanuel Van Ravestyn signale que les riverains ne perçoivent pas l'utilité de changer le lieu de la place (avis partagé par Rudy Delhaise). Le lieu actuel est central, il n'y aura jamais d'urbanisation et c'est plutôt un avantage (évite le risque de plainte au niveau du son de la musique). Les riverains souhaitent des aménagements pour améliorer l'espace existant, et la traversée de la chaussée reste problématique (pas de passage pour piéton).

## 3. Classement des fiches infrastructures dans les lots



Suite à ce tour des villages, Aurélie propose de décider ensemble quelles fiches placer en lot 1, 2 et 3, sachant que les fiches du lot 1 seront mieux détaillées par l'auteur (estimations, périmètre,...) et donc plus facilement activables. Les autres fiches en lot 2 et lot 3 restent importantes et pourront être activées en fonction des opportunités aussi. Pour conserver un total de 15 fiches projet en lot 1 et 15 en lot 2, et au vu du tableau actuel, il y aurait 3 places disponibles en lot 1, 7 en lot 2 et le reste irait en lot 3.

Aurélie demande si la CLDR trouve pertinent de sélectionner l'ordre des villages en fonction du pourcentage d'équipement.

### Réactions :

Bernard Godfrind confirme la pertinence de se baser sur ce critère. Anne-Pascale Pierman signale que les équipements d'Eghezée, en lot 3 actuellement, servent à tous les Eghezéens et ont donc une grande utilité. Sandrine Van Geem confirme la pertinence de ce critère, tout en tenant compte des opportunités qui se présenteraient. Cosette signale que le lot 2 est sur un timing de 4 à 6 ans. Au vu de l'insalubrité de la salle de Noville, cela signifierait un long temps d'attente. Rudy Delhaise précise que cela pourrait être plus rapide en fonction des opportunités, en prenant l'exemple d'Upigny pour lequel un budget est déjà prévu. Stéphane Journée confirme l'intérêt de combiner les travaux en fonction d'autres travaux déjà prévus dans la même zone.

### **Synthèse et proposition**

Compte tenu du fait que le pourcentage d'équipement de Tavieres a été revu à 17%, il serait d'office en lot 1, avec Bolinne et Branchon (33%). Au vu de l'opportunité pour Hanret (33%) de combiner les travaux de connexion des villages avec ceux de réfection de l'espace, la proposition est de le placer en lot 2.

Les travaux d'aménagement de la place de Liernu (33%) dépendent du déménagement de l'école. La proposition est de le placer en lot 2 en attendant cette information, quitte à le remettre en lot 1 au besoin.

Aurélie fait une proposition sur base de ces discussions. Celle-ci est consentie par l'ensemble de la CLDR.

## Proposition

### **Lot 1 (3 places)**

- Aménagement de la place de Tavieres
- L'aménagement de l'espace du Bâty à Branchon
- Aménagement de la place de l'Eglise de Bolinne

### **Lot 2 (7 places)**

- Rénovation de la salle de village de Dhuy
- Aménagement de la place de Liernu en un lieu de rencontre
- Réaménagement d'un espace convivial à Leuze
- Aménagement de la place de Warêt
- Création d'une place de village à Saint-Germain
- Aménagement de la salle et place de Noville
- Aménagement des abords de la petite académie d'Hanret

### **Lot 3**

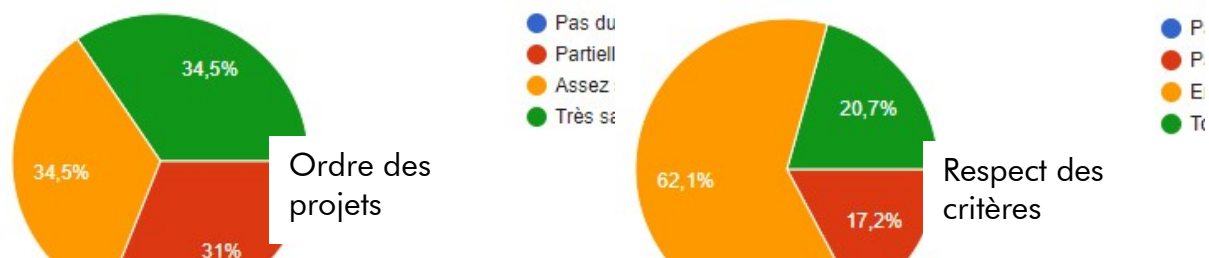
- Aménagement de la place de Longchamps
- Aménagement de la place d'Upigny
- Création d'une maison de village à Hanret
- Création d'un espace de rencontre intergénérationnel à Tavieres/ Branchon
- Aménagement des abords de la salle de Boneffe
- Aménagement d'un espace de rencontre à Harlue
- Aménagement d'un espace récréatif à Eghezée



Prise de température : pas de désaccord

Suite à cette décision, Laetitia Urbanczyk propose une vue d'ensemble de la liste des projets classés dans les différents lots afin d'évaluer la cohérence et la bonne répartition des projets.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé dans la foulée afin de récolter le degré de satisfaction des membres de la CLDR 1) vis-à-vis de l'ordre des projets tel que décidé, et 2) du degré de prise en compte des critères définis dans l'exercice de répartition des projets dans les différents lots. Les graphiques illustrant les résultats montrent un degré de satisfaction sur l'ordre final des projets qui va de moyen à très bon, et d'après les réponses, les critères ont été en grande partie respectés.



Frédéric Rouxhet en profite pour signaler que les élus n'ont pas eu l'occasion de prendre la parole lors de cette réunion. Aurélie Vandenberg s'excuse par rapport à l'incompréhension à ce sujet car la parole était implicitement ouverte à tous, y compris les élus, lors des discussions ouvertes en fin de présentation des villages. La FRW s'engage à plus de clarté à ce niveau dans le futur. Après vérification auprès de l'assemblée, ce couac ne remet pas en question les décisions prises.

## Suites

### Calendrier des prochaines étapes

- En mai : Rédaction des fiches projet du lot 1 par l'auteur, en prenant en compte les dernières remarques
- Semaine du 7 juin : les fiches projets sont mises à disposition sur un drive pour relecture par la CLDR
- 22 juin : CLDR de présentation des fiches projet par l'auteur

### Groupes de travail

- 29 avril : GT environnement sur la thématique du fauchage tardif
- Fin mai – début juin : GT mobilité (projets lot 0)

Les fiches seront mises à disposition pour relecture au fur et à mesure, sachant que la relecture peut se poursuivre après la réunion du 22 juin (date choisie pour éviter de tomber en juillet). Etant donné le grand nombre de fiches, conseil est donné aux membres de la CLDR de se focaliser sur celles qui les intéressent le plus.

L'ensemble du document (les 6 parties du PCDR) sera mis à disposition à la CLDR pour relecture durant l'été, avec encore possibilité d'apporter des modifications aux fiches à ce moment-là.

Le président remercie l'assemblée en saluant l'implication citoyenne ainsi que leur attention portée à la transversalité. La soirée se clôture à 22h30.

Pour le secrétariat de l'ODR  
Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter Laetitia Urbanczyk ou Aurélie Vandenberg de la Fondation Rurale de Wallonie par mail à [a.vandenberg@frw.be](mailto:a.vandenberg@frw.be); ou par téléphone au n° 019/58 93 25*